

L'accessibilité du site internet

La Ville du Mans met tout en œuvre pour rendre son site internet le plus respectueux possible des critères d'accessibilité. Un audit a évalué la conformité de ce site par rapport au niveau AA du référentiel général d'accessibilité pour les administrations.

Page modifiée le jeudi 6 août 2020 • Données Ville du Mans

Enjeu



© Pixabay

Un site internet accessible est un site qui permet à **tous ses visiteurs** d'accéder aux contenus **sans difficulté**. Y compris pour les personnes qui présentent un ou plusieurs handicaps et utilisent des **logiciels ou matériels spécialisés**.

Plusieurs fonctionnalités, dont voici quelques exemples, concourent à cette accessibilité.

- La navigation avec synthèse vocale, notamment utilisée par les internautes aveugles ou malvoyants,
- la possibilité de régler la taille du texte ou de modifier les couleurs pour personnaliser l'affichage du site selon ses besoins,
- la navigation sans souris, au clavier uniquement ou via un écran tactile.

Pour cela, le site doit respecter des **normes rigoureuses** lors de sa réalisation et de ses mises à jour.

Déclaration

La déclaration de conformité de ce site au Référentiel général d'accessibilité (RGAA) a été établie le **18 mai 2018**.

La version 3 2017 du RGAA a été utilisée pour réaliser les tests de ce rapport.

Identité

Le déclarant est la mairie du Mans, dont vous pouvez [retrouver](#) les coordonnées.

Technologies

Les technologies suivantes sont utilisées par www.lemans.fr

- HTML 5,
- CSS,

Prendrez-vous un cookie ?

Ce site utilise des traceurs, aussi appelés cookies. Certains sont essentiels à son fonctionnement, d'autres servent à mesurer son audience. Vous pouvez consentir au dépôt des traceurs facultatifs de votre choix sur votre équipement, refuser tous les traceurs facultatifs ou tout accepter. Votre décision sera enregistrée pour une durée d'un an mais vous pourrez changer d'avis à tout moment via le lien "Cookies" présent en bas de page. [En savoir plus](#)

Personnaliser

Refuser

Accepter

L'accessibilité du site internet - Ville du Mans

- JavaScript,
- Aria,
- SVG,
- Typo3.

Moyens

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées avec plusieurs combinaisons de navigateur et de lecteur d'écran.

- Firefox 56 et NVDA 2017.3,
- Firefox 56 et Jaws 17,
- Internet Explorer 11 et NVDA 2017.3,
- Internet Explorer 11 et Jaws 17.

Quatre outils ont été utilisés lors de l'évaluation.

- Color contrast analyser,
- Contrast finder,
- l'outil de développement Firefox,
- l'extension Firefox Web developer toolbar.

Pages

Une sélection de pages de nature différente a fait l'objet de la vérification de conformité. Touchez ou cliquez sur le nom de ces pages pour les afficher.

- La [page d'accueil](#),
- le [plan du site](#),
- les [résultats de la recherche](#) sur "Le Mans",
- le [formulaire de contact](#),
- les [mentions légales](#),
- la [foire aux questions](#),
- l'[agenda](#),
- le formulaire [Proposer un événement](#),
- les [actualités](#),
- l'[annuaire des associations](#) et des activités,
- le formulaire [Créer mon compte](#),
- la page [Les seniors](#),
- la page [Les écoles](#),
- la page [Le handicap](#).

Résultats

Un audit du site, réalisé par Atalan en octobre 2017, révèle une **conformité globale de 87 %** au RGAA, niveau AA.

- Quarante-six critères sont conformes,
- sept critères sont non-conformes.

Pour des informations sur la société de conseil Atalan, nous vous invitons à [visiter son site](#).

Détail

Ce tableau reprend et détaille les sept points repérés comme non-conformes à la RGAA.

| Critère | Commentaire |
|---|---|
| 1.10 Chaque légende d'image est-elle, si nécessaire, correctement reliée à l'image correspondante ? | Les images légendées du site sont bien structurées avec des balises <figure role="group"> et <figcaption>. En revanche, le contenu des attributs alt de ces images ne contiennent pas de référence à leur légende adjacente |

L'accessibilité du site internet - Ville du Mans

| Critère | Commentaire |
|---|---|
| 6.2 Pour chaque lien ayant un titre de lien, celui-ci est-il pertinent ? | Les contenus des attributs title de certains liens ne reprennent pas les intitulés des liens eux-mêmes |
| 7.1 Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ? | De manière générale, les scripts sont accessibles avec les technologies d'assistance, comme les lecteurs d'écran, par exemple. En revanche, les boutons codés avec des balises <code></code> ne sont pas fonctionnels avec la touche Espace du clavier |
| 8.9 Dans chaque page, les balises ne doivent pas être utilisées uniquement à des fins de présentation. Cette règle est-elle respectée ? | Certains paragraphes du site sont structurés avec des balises <code><div></code> plutôt qu'avec des balises <code><p></code> |
| 10.4 Dans chaque page, le texte reste-t-il lisible lorsque la taille des caractères est augmentée jusqu'à 200 % au moins ? | Non conforme |
| 10.6 Dans chaque page, chaque lien dont la nature n'est pas évidente est-il visible par rapport au texte environnant ? | Non conforme |
| 13.7 Dans chaque page, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible ? | Les documents PDF proposés en téléchargement ne sont pas totalement accessibles. La mise en accessibilité de l'ensemble des documents déjà disponibles représenterait un travail très conséquent* |

* Une version accessible est alors disponible sur demande, comme décrit ci-après.

Droit à compensation

En vertu de l'article 11 de la loi de février 2005, la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap, quelles que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Chaque organisme a l'obligation de prendre les **moyens nécessaires** afin de donner accès, dans un délai raisonnable, aux informations et fonctionnalités recherchées par la personne handicapée, que le contenu fasse l'objet d'une dérogation ou non.

C'est pourquoi vous pouvez **obtenir une version accessible** des documents et des informations présentés sur ce site. Pour cela, **utilisez le moyen de contact de votre choix** pour nous réclamer l'élément concerné.

Dérogation

Une dérogation est accordée aux cartes interactives de ce site, qui ne sont pas pleinement accessibles avec un lecteur d'écran, ni au clavier seul.

L'accessibilité du site internet - Ville du Mans

Si vous constatez un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse rapide de notre part après nous avoir alertés, vous êtes en droit de [prévenir le défenseur des droits](#).

Signalement

Si, malgré notre vigilance, vous rencontrez un contenu visiblement obsolète, un lien mort ou toute autre difficulté technique, **merci de nous alerter**. Nous sommes aussi à votre écoute pour toute proposition d'amélioration.

PLUS LOIN

Pour tout savoir du référentiel général d'accessibilité pour les administrations, nous vous invitons à [lire la documentation en ligne](#) proposée par le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique.